

Département
de la Moselle
Arrondissement
de SARREGUEMINES

COMMUNE DE LIXING-LES-ROUHLING

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus :

15

Séance du 6 juin 2017 (39ème séance)

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents :

10

Sous la présidence de Mme Christiane MALLICK, Maire.

Sont présents : MM. et Mme Patrick ALLARD, Laurent WAGNER, Yvan BECKER, Germain JAMING, Christelle SCALEGNO-MULLER, Michel GREFF, Pascal HAMMAN, Jean-Marc VERGNE et Francis SCHLUCK.

Sont absents : MM. et Mme Patrick HAGER, Patrice NAGEL, Laurent SLAVIK, Aurore GUILBAUD et Daniel HEIN, excusés.

DATE DE CONVOCATION : 30 mai 2017

A l'ouverture de la séance le Maire propose de rajouter les points suivants :

- Point 5 : Sécurisation Rue Principale

- Point 6 : Travaux sur captation.

Le Conseil Municipal donne son accord à cette modification de l'ordre du jour.

POINT 1 - MODIFICATION DU TAUX DE LA TFNB (TAXE FONCIERE - NON BATI)

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de baisser le taux de la TFNB (Taxes foncières non bâti) à 35.47 au lieu de 35.89 % afin de respecter la règle des liens entre TH et TFNB.

La CASC versera à la commune le montant de l'attribution de compensation suite à l'application de cette baisse de taux.

POINT 2 - DEMANDES DE SUBVENTIONS FSIL ET CASC POUR L'EXTENSION DU FOYER COMMUNAL

Dans le cadre du projet d'extension du foyer communal, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de déposer au titre du FSIL (Contrat de ruralité) ainsi qu'au titre des Fonds de Concours CASC les demandes de subventions suivantes :

1. FSIL : Demande de 50 000.00 €

2. CASC : Demande de 50 000.00 €

Le plan de financement sera le suivant :

Montant estimatif des travaux :	147 905.20 €
Maîtrise d'œuvre :	11 933.00 €

	159 838.20 €
Subvention FSIL :	50 000.00 €
Subvention CASC :	50 000.00 €

Part communale :	59 838.20 €

Le Conseil Municipal charge le Maire de déposer les demandes de subventions.

POINT 3 - ACHAT MACHINE DE TRACAGE

Sur proposition de M. Germain JAMING, Adjoint compétent, le Conseil Municipal décide l'achat d'une machine de traçage et de 24 aérosols.

Montant du devis : 958.80 €.

POINT 4 - INSTALLATION DE MATS A LA MAIRIE

Le Maire propose d'installer des mâts devant la mairie pour les drapeaux français et européen. Dépense à prévoir pour l'achat des mâts : 300.00 € pièce + fourreau.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition par 9 voix pour et 1 abstention.

POINT 5 - SECURISATION RUE PRINCIPALE

Suite à la demande d'un riverain, le Maire propose de réaliser des travaux de sécurisation dans la partie supérieure de la Rue Principale (stationnement limité au côté gauche, mise en place de bacs à fleurs, marquage au sol).

Le Conseil Municipal est d'accord avec cette proposition et charge le Maire d'informer les riverains et de faire un essai pendant un mois avant le marquage définitif.

POINT 6 - TRAVAUX DE CAPTATION

Suite au rapport de l'A.R.S. dans lequel différents travaux sur les installations de captage, production et distribution d'eau sont à réaliser par la commune, M. Germain JAMING, Adjoint compétent, propose les travaux suivants : fourniture et pose de clôture pour la chambre de collecte, fourniture et pose de clapet et tampon pour la source 3, fourniture et pose de clôture au château d'eau, fourniture et pose de portillon sources 1 et 2.

Pour l'ensemble de ces travaux, il fait état des devis suivants :

- Ets FIEG Denis : 15 878.00 € HT
- Ets KLEIN Guy : 15 486.00 € HT
- Ets BECK Ferdinand : 15 205.00 € HT

Le Conseil Municipal décide de retenir les Ets BECK pour un montant de 15 205.00 € HT.

Le Maire propose de déposer une demande de subvention au Ministère de l'Intérieur dans le cadre de la réserve parlementaire d'un montant de 4 000.00 €.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et charge le Maire de déposer cette demande de subvention.

D'autre part, le Maire propose le remplacement de la porte du château d'eau.

Montant du devis Société F.M.B. : 1 770.00 € HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

POINT 7 - INFORMATIONS - DIVERS

1) Rythmes scolaires

Un projet de décret propose la possibilité de repasser à la semaine de 4 jours. Le Conseil d'Ecole Primaire a émis un avis favorable. Après avis du Conseil d'Ecole Maternelle et de la Commission des Affaires scolaires, le Conseil Municipal abordera ce sujet lors de la prochaine réunion.

2) Le Maire fait le point sur les dossiers en cours.

POUR EXTRAIT CONFORME
LIXING-LES-ROUHLING, le 12/06/2017

Le Maire,

C. Gallien



Compte-rendu exécutoire après
dépôt en Sous-préfecture le 12/06/2017
et publication ou notification le 12/06/2017